



Paroisse de Saint-Côme

EN BREF

PRINTEMPS 2007

Mot du Maire

Bonjour à vous chers citoyens et citoyennes. J'espère que le temps des Fêtes fut agréable pour chacun de vous.

Depuis la dernière parution, plusieurs événements se sont passés. Nous avons eu un très beau festival encore une fois, les visiteurs ont sûrement apprécié le talent de nos sculpteurs car plusieurs photographies ont été prises, ce qui laisse de nombreux souvenirs de notre beau village. Merci aux sculpteurs pour leur dévouement !

Par contre, ce festival ne se concrétise pas seul, un comité est formé et je tenais à remercier en mon nom personnel et celui de tous les citoyens et citoyennes de Saint-Côme, Madame Sylvie Maheux ainsi que le comité organisateur pour le travail accompli. Oui accompli, car encore une fois, ils ont su mobiliser tous les bénévoles et sculpteurs pour arriver à accomplir cette tâche qui fait de Saint-Côme un endroit dynamique et vivant. Encore une fois, merci pour tout et soyez assurés que le Conseil municipal de Saint-Côme vous épaulera pour les prochaines années, car nous croyons beaucoup à tous ces gestes posés pour le développement économique et touristique.

MERCI et à l'an prochain.

Ce printemps, notre village sera l'hôte d'une fin de semaine pour souligner le mois de l'arbre. Suite au succès de l'an passé lors de la distribution d'arbres, le Conseil a cru bon de retenir trois jours où plusieurs sujets seront discutés sur la foresterie, l'environnement et les cours d'eau. Les détails vous seront com-

muniés plus tard.

2006 a été une année mémorable en ce qui concerne l'émission de permis de construction. Nous avons atteint le chiffre record de près de 8 millions \$ de valeur, ce qui nous fait dire que Saint-Côme est de plus en plus une destination que les gens aiment. Depuis l'an 2000, nous avons maintenu une progression sur l'émission de permis de construction, en espérant que nous maintiendrons cet élan.

Comme vous avez constaté, il y a eu une augmentation sur le compte de taxes. Suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation, la valeur de vos propriétés a changé ce qui se traduit par une moyenne d'augmentation se situant à 42 %. Nous avons tenu compte de cette hausse à la préparation du budget, le taux de base est passé de 86¢ à 74¢. Il y a eu aussi une hausse des taxes de service: ordures, eau potable mise au norme et égout. Ces taux sont fixés selon les dépenses encourues divisé par le nombre d'utilisateur ce qui nous donne le taux pour la facturation.

Si vous avez des questions concernant ces sujets, je suis là pour vous informer, n'hésitez pas.

En terminant, je veux vous souhaiter un beau printemps, profitez des beaux jours pour faire le plein de soleil et pour se demander ce que je pourrais faire pour améliorer le bien-être de tous dans mon environnement.

Bien à vous !

Jocelyn Breault, maire

Date de tombée En Bref - Été 2007 : 31 mai 2007
Dépôt des articles à l'Hôtel de ville de Saint-Côme
ou au courriel suivant: brefstcome@intermonde.net

Avis importants

Taxes municipales

N'oubliez pas votre premier versement de taxes le 28 mars prochain.

Séance ordinaire du mois d'avril

Le lundi 9 avril étant un congé férié, la séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le lendemain, soit le mardi 10 avril.

Covoiturage

Le principe du covoiturage est fort simple. Au lieu que chacun utilise sa voiture pour effectuer des trajets quotidiens ou ponctuels, le covoiturage vous permet d'utiliser une voiture pour plusieurs personnes. Cela permet de réduire les coûts de transport (prix de l'essence, usure de la voiture, ...) et évidemment, la pollution. Donc, si vous êtes intéressés à prendre des passagers ou à être passagers pour des trajets vers Joliette ou Montréal, n'hésitez pas à communiquer avec l'Hôtel de ville (450-883-2726)

École Saint-Côme

Rendez-vous important !

Inscription à la maternelle
(5 ans avant le 30 septembre 2007)

Inscription à Passe-Partout
(4 ans avant le 30 septembre 2007)

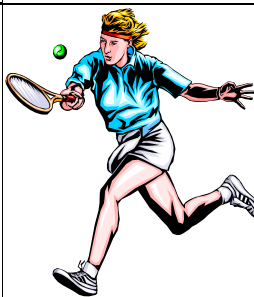
***Certificat de naissance de votre enfant
(grand format) obligatoire***

Informations supplémentaires
au secrétariat: 450-758-3705

Horaire du secrétariat:
Lundi et mardi: 8h à 12 h
13 à 15h
Jeudi: 8h à 11h30

Peggy Houle
Directrice

Cours de tennis



À tous ceux et celles qui veulent introduire ou augmenter l'activité physique dans leur mode de vie.

Dès le début mai, il vous sera possible de découvrir différentes techniques et tactiques du tennis. C'est ne pratiquer de l'activité physique accessible à tous âges. Elle est facile d'organisation étant donné qu'elle peut se jouer à 2 ou à 4 joueurs (euses). C'est une partie de plaisir assurée !

Objectifs du cours:

- * Augmenter la fréquence d'activité physique pour améliorer votre santé.
- * Faire découvrir les joies de ce sport (sous forme de jeux éducatifs).
- * Être capable de s'améliorer de façon autonome grâce aux outils techniques que vous offre l'entraîneur.

Contenu:

Les déplacements, la posture, les règlements de base, la prise de raquette, la montée au filet, le « passing » et les différentes frappes (coup droit, revers, service, amortie, volée et le smash).

Noter que l'entraîneur personnalise votre apprentissage.

Voici comment vous y prendre afin de participer à ces cours qui sont donnés par Jocelyn Racine (éducateur physique secteur secondaire avec 10 ans d'expérience en cours de tennis).

- * Il faut vous inscrire par téléphone auprès de l'entraîneur **avant le vendredi 27 avril à 16h. (450-883-8672)**
- * Il y aura formation des groupes selon les compétences et les disponibilités de chaque participants(es).

Horaires:

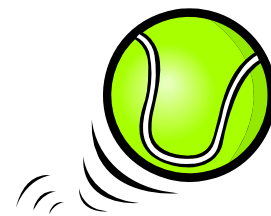
Jour: les mercredis
Date: du 9 au 30 mai (4 rencontres de 1h30)
Heure: 18h30 à 20h00

Jour: les dimanches (pas de cours à la fête des mères)
Date: du 6 mai au 3 juin (4 rencontres de 1h30)
Heure: 11h00 à 12h30

Durée: 4 rencontres de 1h30
Groupe: 8 joueurs(es)
Coût: 55 \$

Incluant:

- * Les 6 heures de cours
- * La carte de membre donnant accès aux terrains tout l'été.
- * L'inscription pour le festival de tennis au mois d'août.
- * Prêt de raquettes et de balles.



Comité historique de Saint-Côme

Le Comité historique de Saint-Côme convie toute la population à sa réunion générale annuelle. Au programme: retour sur l'année précédente, nouveaux projets, rapport financier, élections et autres sujets. Cette rencontre est prévue **mercredi le 11 avril prochain à 19 h à la salle de l'AFÉAS.**

Au plaisir de vous rencontrer.

* Quelques exemplaires du livre « **Saint-Côme se raconte...** » sont encore disponibles à l'Hôtel de ville.

Loisirs, divertissements & organismes

AFÉAS St-Côme



L'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale, de par sa mission, tient à sensibiliser davantage la population locale à la responsabilité que chaque individu

a envers sa planète et son environnement. Nous faisons campagne afin que chacun de nous accepte de poser un petit geste concret qui permettrait à notre bien-aimée terre de respirer un petit peu. Ensemble relevons nos manches. Voici quelques suggestions de petits gestes individuels ou collectifs que nous pouvons dès maintenant poser pour notre mieux-être actuel mais également pour celui de nos enfants et petits-enfants.

1. Aller magasiner et faire l'épicerie avec des sacs réutilisables.
2. Faire tourner le moteur de l'auto 5 minutes au lieu de 10 minutes avant de partir.
3. Laver l'entrée en asphalte et le trottoir de notre demeure avec une chaudière d'eau et un balai, au lieu d'utiliser le boyau et l'eau courante. Pensez-y, c'est de l'eau courante.
4. Recycler davantage, faire du compostage, récupérer matériaux, jouets et autres, il y a des endroits spécifiques pour ces articles.
5. Déposer vos matières dangereuses à la municipalité.

Beaucoup d'autres gestes et actions peuvent être faits. Soyons solidaires dans l'embellissement et la protection de notre environnement. Merci de votre collaboration !

L'AFÉAS Saint-Côme

Saviez-vous que le nouveau Régime Québécois d'Assurance Parentale (RQAP) ne couvre pas tous les nouveaux parents ?

20 000 mères et quelques pères ne retirent aucune prestation de maternité, de paternité ou parentale parce qu'ils n'ont pas gagné 2 000 \$ au cours de l'année précédant la naissance ou l'adoption de leur enfant.

Les aidantes et aidants qui cessent de travailler pour aider un proche malade, âgé ou handicapé ne reçoivent aucune prestation de RQAP.

Afin de corriger cette injustice, l'AFÉAS réclame que le Régime Québécois d'Assurance Parentale verse des prestations à toutes les mères et à tous les pères qui donnent naissance ou adoptent un enfant, et ce, **SANS AUCUNE EXCEPTION.**

L'AFÉAS revendique également que les aidantes et aidants qui se retirent temporairement du marché du travail pour prendre soin d'un proche malade, âgé ou handicapé soient admissibles à des prestations.

L'AFÉAS demande au gouvernement du Québec d'élargir l'actuel Régime Québécois d'Assurance Parentale.

Le travail invisible, ça compte !

Rejoindre l'AFÉAS, mesdames, c'est vouloir améliorer le sort de la femme et de la famille. Nous avons besoin de vous et nous vous souhaitons la BIENVENUE !

Loisirs, divertissements & organismes

Âge d'Or Belle Montagne Saint-Côme

Soirées de danse

Quand: Samedi, le 24 mars 2007 à 19h
Lieu: Centre de Loisirs Marcel Thériault
Prix: 5\$ (membre) 6\$ (non-membre)
Apportez votre vin et bienvenue à tous !



Samedi, le 28 avril 2007
Samedi, le 26 mai 2007
(+ souper Fêtes des mères et pères)

Cabane à sucre chez Pépère

Quand: Mardi, le 27 mars 2007 pour le dîner
Lieu: Saint-Jacques
Prix: 10\$ (membre) 12.50\$ (non-membre)
Apportez votre vin !

Promenade Saint-Bruno

Quand: Samedi, le 31 mars 2007
Départ: De la Caisse Populaire à 8h30
Prix: 7\$ (membre) 12\$ (non-membre)

Élection du conseil d'administration

Quand: Mercredi, le 4 avril 2007 à 13h30
Lieu: En haut de l'Hôtel de ville
Bienvenue à tous !

Cartes et jeux

À tous les joueurs de cartes (pichenottes, table de billard, jeu de dames etc...)

Responsable: Diane Gaudet (450-883-1725)

Quand: Tous les dimanches de 19h à 22h

Lieu: En haut de l'Hôtel de ville

Scrabble

Responsable : Thérèse Tremblay (450-883-1749)

Quand: Tous les mardis soirs à 19h

Lieu: En haut de l'Hôtel de ville

Pétanque

Responsable : Henri Dufresne (450-883-5646)

Quand: L'été, tous les lundis et jeudis à 13h et 19h.

L'hiver, tous les lundis à 13h

Danse en ligne (pour débutants)

Responsable : Fernande Gauthier (450-883-8467)

Quand: Tous les lundis de 13h à 15h

Tous les deux mercredis de 13h à 15h

Lieu: Centre de Loisirs Marcel Thériault

Danse en ligne (pour avancés)

Responsable : Geneviève Plante (450-883-6559)

Quand: Tous les jeudis soirs de 19h à 21h

Début: Le 15 février 2007 pour 10 semaines

Lieu: Centre de Loisirs Marcel Thériault

Cours de français

Responsable: Paule Rajotte (450-886-0106)

Quand: Tous les mardis matin de 9h à 12h

Lieu: En haut de l'Hôtel de ville

Bingo

Responsable : Diane Gaudet (450-883-1725)

Quand: Tous les deux jeudis à 19h

Lieu: En haut de l'Hôtel de ville



🎰 🎰 🎰 🎰

À semer des mégots, on risque de récolter des incendies...



Au cours de la belle saison, plusieurs randonneurs et autres amateurs de plein air prendront la direction de la forêt. Même s'il s'agit d'une promenade impromptue, à l'intérieur d'un boisé près de

chez soi, les règles de prudence devront être suivies avec la même rigueur que s'il s'agissait d'un séjour longuement planifié dans un site touristique.

Avis aux quadistes... En circulant sur un véhicule tout-terrain, il est strictement interdit de fumer !

Vous voulez fumer ?

- * Immobilisez-vous sur une surface dégagée.
- * Avant de reprendre votre sentier, éteignez votre mégot, en le mouillant, en l'écrasant contre une roche ou en l'enfouissant dans le sable.



Rappelons l'article 138 de la Loi sur les forêts:

« Du 1^{er} avril au 15 novembre, il est interdit de fumer en forêt ou à proximité de celle-ci dans l'exécution d'un travail ou au cours d'un déplacement, à moins que ce ne soit dans un bâtiment ou un véhicule fermé. »

Festival St-Côme en Glace 2007

La fierté a un nom et c'est... Saint-Côme

MERCI * * * * * MILLE FOIS * * * * * MERCI

Nous adressons nos remerciements les plus sincères et toute notre gratitude à vous tous, commerçant (e)s, organismes et citoyen(ne)s, qui de près ou de loin, avez contribué, par votre talent, votre accueil, votre dévouement et votre présence aux activités, à la réussite de la 26^e édition du Festival St-Côme en Glace. Nous sommes très fiers de notre festival 2007 et nous vous remercions de votre fidèle collaboration !

Chacun d'entre vous ainsi que Dame Nature, nous ont permis d'offrir un festival de première classe. Les sculptures étaient tout simplement magnifiques, bien éclairées, nettoyées et terminées à temps pour le plaisir des yeux de nos visiteurs et citoyens(ne)s.

Merci aux sculpteurs, qui, malgré les conditions climatiques (froid et venteux), ont réalisé avec acharnement et conviction leurs œuvres. Grâce à votre collaboration, vous nous avez aidé à atteindre les objectifs que nous nous étions fixés. Merci de nous avoir soutenus dans nos exigences.

Vous avez d'autres suggestions ou idées pour le festival St-Côme en Glace 2008, n'hésitez pas à en faire part aux membres du comité organisateur mentionnés ci-dessous. La même démarche est suggérée si vous désirez être bénévole ou membre du comité organisateur. Nous vous rappelons que nous sommes là pour vous servir et vous seconder du mieux que nous le pouvons.

En espérant que vous avez apprécié votre festival 2007 et nous souhaitons compter encore sur votre précieuse participation pour la **27^e édition du Festival de St -Côme en Glace qui aura lieu du 25 janvier au 10 février 2008**. Prenez soin de vous et à l'an prochain.

Le comité organisateur :

Sylvie Maheux, présidente et logistique

Sylvie Bordeleau, programmation

Manon Brault & Marie-Claude Thériault, finances – commandite

Caroline Morin, trésorière

Bernard Demers, publiciste

Joanne Bourdon Riopel, secrétaire

Gilles Maheux et Marco Gaudet, glace

Pierre Lapierre, logistique

Pérou 2007

Nous, Jessica Courtemanche, Anabelle et Marc-Alexandre Charrette, tenons à remercier le comité organisateur du Festival St-Côme en Glace pour nous avoir accordé la responsabilité et les bénéfices du vestiaire lors des activités de soirée du festival. Nous tenons à remercier également tous ceux qui nous ont encouragés. Votre appui, tant moral que financier, nous aidera à concrétiser notre projet de voyage humanitaire au Pérou.

Merci de votre générosité !
Jessica, Anabelle et Marc-Alexandre

Nouvelles de la bibliothèque

Concours de photographies

MA RIVIÈRE AU FIL DES SAISONS

La rivière a été au cœur du développement de notre village. Mais que sont devenues nos rivières? Quel rôle jouent-elles dans nos vies, aujourd'hui? Comment les voyons-nous selon les saisons, l'heure du jour?

La bibliothèque municipale de Saint-Côme lance un concours de photographies, pour les **photographes amateurs** de 14 ans et plus, résidents de Saint-Côme seulement.

Le photographe amateur devra illustrer une rivière du territoire de Saint-Côme. Toutes les photos présentées doivent être de format 4" X 6" et la rivière doit figurer sur la photo.

Les formulaires de participation sont disponibles à la bibliothèque et à l'Hôtel de ville, 1673, 55^e Rue, Saint-Côme. Le concours prendra fin le 13 octobre 2007.

À la fin du concours, les photos participantes seront exposées à la bibliothèque et soumises au vote du public.

Prix à gagner :
1^{er} prix : 200 \$
2^e prix : 100 \$

Des prix de participation seront décernés au hasard parmi tous les participants.

La bibliothèque remercie la Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes pour sa commandite.

Association Forestière de Lanaudière



Source : Michel Martin

Source : Michel Martin

Formation pour les propriétaires de boisé : Valorisons notre forêt!

Amenez avec vous un ami, un voisin et obtenez une chance supplémentaire pour le tirage!

Courez la chance de gagner une scie mécanique!

Samedi 24 mars 2007 - 8h00 à 12h00

8h00 à 9h00 déjeuner inclus

Salle municipale de Chertsey

10,00 \$ Membre AFL

20,00 \$ Non membre (inclut une adhésion d'un an à l'AFL d'une valeur de 10\$ pour ceux qui le désirent)

Pour information et inscription, contactez
Justine Gareau
450-883-0717 poste 29
www.aflanaudiere.org

Contexte de la formation

Vous possédez un coin de forêt, un lopin de bois, une terre forestière ou encore un boisé?

Vous vous posez souvent la question, qu'est-ce que je peux bien faire pour aménager ma forêt de façon durable, selon mes objectifs et de façon à ne pas détruire la richesse que je possède? Qui peut m'aider? Comment se retrouver parmi le jargon forestier?

Vous vous reconnaissez dans ces questions? Cette formation est donc pour vous! En effet, **quatre intervenants forestiers** vous présenteront l'aide disponible régionalement pour répondre à vos besoins.



Association Forestière de Lanaudière

Au cœur de l'avenir de nos forêts



**AGENCE RÉGIONALE
DE MISE EN VALEUR
DES FORÊTS PRIVÉES
DE LANAUDIÈRE**

Les Grands prix du Tourisme



Saint-Côme relève tout un défi !

Alors que Tourisme Lanaudière annonçait les candidats pour les prochains Grands prix du Tourisme Desjardins, notre municipalité se réjouissait d'apprendre qu'elle représentait le tiers des nominations. En effet, sur 30 entreprises inscrites, 10 d'entre elles font honneur à notre charmant village touristique. Une première dans Lanaudière !

*Seulement 6 autres municipalités au Québec peuvent se vanter d'avoir déposé plus de 10 candidatures au concours. Saint-Côme se compare ainsi à Montréal, Québec, Gatineau, Trois -Rivières, Laval et ville de Saguenay qui regroupent les arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et de La Baie. Pour un village où la population ne dépasse pas plus de 2 048 habitants, c'est tout un exploit !

Ce défi, lancé suite au gala de l'an dernier où une seule entreprise était en nomination, a été relevé grâce à l'intérêt des candidats mais aussi l'entraide et le suivi par des bénévoles dévoués au tourisme Saint-Cômien. La municipalité et la Chambre de Commerce tiennent à féliciter les entreprises et événements suivants:

Auberge au Rythme du temps
Au Canot Volant
Camp Village des Jeunes
Gîte Le Vallon
La Boutique Amérindienne

Le Festival Ma Rivière en Chanson
Le Festival St-Côme en Glace
Motel Saint-Côme
Ranch-O-Bois-Rond
Station de ski Val Saint-Côme

Mais le défi ne s'arrête pas là. Lors du gala de Berthierville, le comité tourisme de Saint -Côme souhaite fortement que l'une de ces entreprises soit lauréate dans sa catégorie afin qu'elle représente fièrement Lanaudière mais également Saint-Côme au gala national le 4 mai prochain, à Québec.

Le mois de l'Arbre à Saint-Côme

17-18-19 mai 2007

Au Centre des Loisirs Marcel Thériault



Conférences
Distribution d'arbres
Kiosques variés



Vous obtiendrez plus d'information prochainement dans un envoi postal et dans les journaux locaux.

Le Passeport Express...

Le Carrefour jeunesse-emploi Matawinie est un organisme jeunesse qui a pour mission de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes de 16 à 35 ans. Les services offerts au Carrefour sont gratuits et se situent au niveau de l'orientation professionnelle, l'employabilité et l'entrepreneuriat. Le Carrefour coordonne également divers projets jeunesse adaptés aux besoins des jeunes de notre région.

Nouveau projet... Offre d'emplois... ...On recherche 10 candidats (es)...

Admissibilité: Être âgé entre 16 et 30 ans, être motivé, ne pas fréquenter l'école, être sans emploi

Rémunération 250 \$ / semaine — Contact Isabelle Levasseur au Carrefour: 450-886-9220

Durée du projet: 26 mars 2007 au 11 janvier 2008 (10 mois env.)

N.B. Le projet est assujéti à son financement.

Le projet "Trans-faire" consiste à offrir aux jeunes âgés entre 16 et 30 ans de vivre une expérience de travail reliée à l'agriculture. Par l'intermédiaire de différentes activités, le projet propose aux jeunes d'effectuer des travaux manuels reliés à l'entretien d'une ferme, d'apprendre la culture maraîchère, la transformation des aliments et l'élevage avicole afin d'assurer durant toute l'année la sécurité alimentaire de plusieurs familles démunies de la MRC de Matawinie. Le projet mettra à profit les compétences et les connaissances des aînés. À l'aide d'activités intergénérationnelles, les aînés transmettront leur connaissance dans différents champs de compétences tels que l'agriculture, l'ébénisterie et la transformation alimentaire.

Service d'aide et d'accompagnement / Jeune 16-35 ans
Orientation / Employabilité / Entrepreneuriat

St-Jean-de-Matha
Rawdon

1-888-886-9220
www.cjematawinie.qc.ca

Centre d'Accès Communautaire Internet

Nouvel horaire



Lundi :	9h00 à 17h00
Mardi :	9h00 à 17h00
Mercredi :	11h00 à 21h00
Jeudi :	11h00 à 21h00
Vendredi :	9h00 à 17h00
Samedi :	9h00 à 17h00
Dimanche :	9h00 à 17h00

Site internet : www.stcomelanaudiere.ca

Courriel : stcomelanaudiere@yahoo.fr

Téléphone: 450-883-2730

Caroline et Geneviève se feront un plaisir de vous aider !

Date à retenir

L'Assemblée générale annuelle de votre Caisse se tiendra mardi le 24 avril à la Salle Jean-Antoine Leprohon à Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Inscrivez ce rendez-vous à votre agenda !

Nouveauté au guichet automatique

Depuis le 22 janvier vous pouvez visionner à l'écran vos dix (10) dernières transactions. Vous avez maintenant trois (3) options :

- * Relevé des opérations;
 - * Affichage des dernières transactions;
 - * Choisir le compte pour lequel vous voulez visualiser les transactions.
- L'option « visualisation » est plus rapide que l'impression d'un relevé et en plus aucun gaspillage de papier.

Pour plus d'information n'hésitez pas à vous présenter au comptoir de la caisse.

Concours « Bonifiez vos placements REER avec Accord D »

Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 1^{er} mars 2007 tous les membres ayant obtenu un financement Accord D Desjardins REER au moyen de leur carte Visa Desjardins font partis du concours. Ils courent la chance de gagner leur montant de financement Accord D REER jusqu'à concurrence de 5000\$. Le minimum étant de 500\$. Le prix sera déposé dans le REER du gagnant de manière à en bonifier le rendement. Le tirage électronique se fera le 13 avril prochain.

Concours « Gagner en énergie »

Ce concours organisé par Desjardins Assurances Générales est en vigueur jusqu'au 31 mai 2007.

À gagner : Au total, 30 000\$ seront mis en jeu, soit 30 prix de 1 000\$ en essence pour la voiture ou en énergie pour la maison (électricité, mazout ou gaz naturel);

Pour participer vous devez répondre à l'une des conditions suivantes :

- * Communiquer avec votre caisse;
- * Demander une soumission auto ou habitation;
- * Donner votre date d'échéance d'assurance auto ou habitation;
- * Souscrire à une assurance auto ou habitation;
- * Être déjà assuré chez DAG au moment du tirage.

Pour augmenter vos chances de gagner : l'achat d'une assurance auto ou habitation vous donne une chance supplémentaire de gagner pour chaque contrat.

Tirage : Les tirages auront lieu le 14 juin 2007. Le prix attribué est en lien avec le type d'assurance (auto ou habitation). Ainsi, une personne ayant demandé une soumission auto ou détenant un contrat auto recevra 1 000\$ en bons d'essence alors qu'une personne ayant demandé une soumission habitation ou détenant un contrat habitation recevra 1 000\$ en paiement des frais de chauffage de la résidence.

Bonne chance !

Rappel

Tirage de bourses d'études – règlements:

La Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes lance l'expérience de bourses d'études pour encourager la participation de nos étudiants (es) des niveaux universitaires, collégiaux et professionnels (DEP).

Six (6) bourses seront allouées pour chacun des niveaux mais une seule

par niveau peut être gagnée par étudiant par centre de service.

1. Professionnel	2 X 300\$	1 par centre
2. Collégial	2 X 300\$	1 par centre
3. Universitaire	2 X 600\$	1 par centre

Si, dans une des catégories, aucun étudiant ne s'est inscrit, la bourse est éliminée automatiquement.

Si l'étudiant s'est inscrit et ne se présente pas à l'assemblée générale annuelle, ce dernier se verra obtenir 50% du montant total de la bourse.

Si l'étudiant s'est inscrit et ne peut se présenter à l'assemblée générale annuelle mais qu'il a complété et signé l'autorisation demandant d'être représenté par un membre de sa famille, il pourra recevoir la bourse prévue.

Si l'étudiant s'est inscrit et qu'il est présent à l'assemblée générale annuelle, celui-ci obtiendra une bonification de 100\$ à la bourse prévue.

Fonctionnement :

Chaque participant doit remplir le formulaire d'inscription et le remettre au centre de service Desjardins de sa municipalité avant le 24 avril 2007 à 15H00. Un participant ne peut soumettre plus d'un bulletin de participation et ne peut gagner plus d'une fois.

Le gagnant ne pourra être éligible à la bourse qu'une seule fois par niveau.

Conditions :

- *Vous devez être membre de la caisse depuis un an (mois d'avril 2006);
- *Vous devez être aux études à temps plein et au niveau que vous avez inscrit sur votre formulaire d'inscription et non en voie de l'être;
- *Vous devez être âgé de moins de 30 ans;
- *Sont exclus les gens qui seront rémunérés par un programme de réinsertion à l'emploi;
- *Sont exclus les employés ainsi que leurs enfants;

Votre présence physique à l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2007 n'est pas obligatoire;

Cette bourse n'est pas imposable entre les mains du bénéficiaire.

Desjardins contribue à rendre les services financiers accessibles partout dans le monde

Saviez-vous que Desjardins participe, depuis plus de 35 ans, à la création, au développement et au renforcement d'institutions financières dans une vingtaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles, d'Asie, d'Europe centrale et de l'Est ?

Cela est possible grâce à sa composante Développement international Desjardins (DID), qui se spécialise en appui technique et en investissement dans le domaine de la finance de proximité. DID s'appuie sur la richesse et la diversité de l'expérience acquise au fil de ses collaborations avec de nombreux partenaires, ainsi que sur les quelques 100 ans d'expérience du Mouvement des caisses Desjardins, le plus grand groupe financier coopératif au Canada. DID est d'ailleurs reconnu comme « le plus grand regroupement d'expertise spécialisée mis au service de l'aide internationale au Canada, tous secteurs confondus ».

Près d'un millier de coopératives ou groupes d'épargne et de crédit sont directement appuyés par DID. Ensemble, ces institutions permettent à plus de 3,2 millions de membres et clients d'avoir accès aux services financiers. Elles emploient 6 500 personnes (dont 53% sont des femmes), bénéficient de l'appui d'environ 9 500 dirigeants et affichent un

Dans le cadre de la Semaine du développement international qui se déroulait du 4 au 10 février 2007 à la grandeur du pays, la Caisse Desjardins des Sept-Chutes est fière de souligner cette manifestation concrète de sa distinction coopérative.

DID est partenaire de l'Agence canadienne de développement international, de la Banque mondiale et d'autres organismes multilatéraux.

Découvrez DID en direct : www.did.qc.ca

Des avantages à l'étude

Au fédéral :

1. Sont admissibles sous forme de crédits d'impôt:
 - A) Frais de scolarité (si supérieurs à 100\$ par institution pour l'année) et d'examen professionnels;
 - B) Montant relatif aux études, soit 400\$/mois à temps plein et 120\$/mois à temps partiel. Cette information se trouve sur les reçus émis par l'institution d'enseignement postsecondaire;
 - C) Crédit d'impôt pour des manuels (à compter de 2006), soit 65\$/mois à temps plein et 20\$/mois pour des études à temps partiel; pour les intérêts payés sur un prêt étudiant gouvernemental. Les intérêts non réclamés peuvent être reportés dans les 5 années suivantes;
 - D) Crédit d'impôt pour le laissez-passer de transport en commun (à compter du 1^{er} juillet 2006). Ce crédit représente une économie de 12,7% du montant payé pour 2006 et de 12,9% pour les années 2007 et suivantes. Les laissez-passer et les factures constitueront les documents de vérification.

2. À compter de 2006, les bourses d'études ne sont plus imposées;

3. Les subventions de recherches sont imposables, mais les frais de déplacement (repas, voyages, logement) engagés pour le travail à l'extérieur de même que les honoraires versés à des adjoints et l'achat d'équipement sont déductibles d'impôt;

4. Les frais de déménagement sont déductibles. Par ailleurs, pour que la déduction soit admissible le déménagement doit permettre à l'étudiant de se rapprocher d'au moins 40 km de l'établissement d'enseignement et doit être étudiant à temps plein.

N.B. : les frais de déménagement peuvent également être réclamés par un nouveau diplômé qui déménage à la fin de ses études ou pour un emploi d'été et qui se rapproche d'au moins 40 km de son lieu de travail. Les frais admissibles sont spécifiés dans les lois fiscales, mais ils incluent entre autres les frais de déplacement, repas, logement, transport des meubles et les dépenses liées à l'entretien temporaire de l'ancienne résidence;

5. Évidemment, il ne faut pas oublier le crédit pour la TPS.

Au provincial (Québec):

1. Sont admissibles sous forme de crédits d'impôts:
 - A) Frais de scolarité (si supérieurs à 100\$ par institution pour l'année) et d'examen professionnels;
 - B) Intérêts payés sur un prêt étudiant gouvernemental. Les intérêts non réclamés peuvent être reportés dans les années suivantes;
 - C) Le montant pour études postsecondaires (1 825\$/semestre pour 2006) pouvant être réclamé uniquement par un parent dont l'étudiant est à la charge.

2. Les bourses d'études ne sont pas imposables;

3. Le crédit pour la TVQ pour les étudiants dont un parent ne réclame pas à charge dans sa déclaration;

4. Les subventions de recherches sont traitées de la même façon qu'au fédéral (voir point ci-dessus);

5. Les frais de déménagement sont traités de la même façon qu'au fédéral (voir point ci-dessus);

6. Un nouveau diplômé qui commence à travailler dans une région ressource éloignée dans les 24 mois suivant l'obtention de son diplôme a droit à un crédit d'impôt égal à 40% de son salaire net sans excéder 8 000\$ (sujet à une limite annuelle de 3 000\$).

Voici la liste des régions ressources éloignées :

- ✦ Bas St-Laurent (région 01);
- ✦ Saguenay Lac-Saint-Jean (région 02);
- ✦ La Tuque;
- ✦ MRC de Mékinac;
- ✦ Abitibi-Témiscamingue (région 08);
- ✦ Côte-Nord (région 09);
- ✦ Nord du Québec (région 10);
- ✦ Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (région 11);
- ✦ MRC D'Antoine-Labelle;
- ✦ MRC De la Vallée-de-la-Gatineau;
- ✦ MRC de Pontiac.

Une fois réduit à zéro le revenu imposable de l'étudiant, la part restante des crédits pour frais de scolarité et pour études peut être transférée au conjoint, à l'un des parents ou à l'un des grands-parents.

Réalisez votre rêve ! Devenez propriétaire !

Quels sont vos moyens pour parvenir à votre rêve?

Quel montant de votre budget mensuel pouvez-vous allouer aux dépenses associées à votre résidence ?

Quel est le prix maximum d'achat que vous pouvez vous permettre pour votre première maison ?

Combien pouvez-vous investir dans l'achat d'une maison ?

Les deux règles d'or lorsqu'on parle d'emprunt hypothécaire:

Un maximum de 32% du revenu brut de votre ménage devrait être consacré aux frais liés à l'habitation (rapport ABD);

Un maximum de 40% du revenu brut de votre ménage devrait être consacré au remboursement total de vos engagements financiers, c'est-à-dire les dettes (rapport ATD).

La mise de fonds:

Mise de fonds minimale requise : 25% de la valeur de votre propriété. Plus votre mise de fonds initiale est élevée, moins votre emprunt le sera et moins d'intérêt vous paierez;

Vous n'avez pas 25%? Dans ce cas, vous devez faire assurer votre prêt par la SCHL ou par Genworth Financial Canada :

Mise de fonds minimale exigée 5%;

Prime d'assurance variant entre 0,5% et 2,90% du montant du prêt hypothécaire selon l'importance de la mise de fonds (payable en un seul versement ou intégrée dans les paiements hypothécaires)

Provenances des mises de fonds?

Comptes d'épargne;	Certificats de dépôt;
Obligations d'épargne;	Fonds de placements;
Remises en argent des prêteurs;	REER (RAP);
Emprunts personnels (à certaines conditions);	Dons en argent;
Valeur du terrain si vous en êtes déjà propriétaire.	

Pas de mise de fonds? Les solutions mises de fonds Desjardins.

Faites « raper » vos REER !

Permet de retirer jusqu'à 20 000\$ de votre REER, soit 40 000\$ par couple pour l'achat d'une résidence :

- * Pas d'impôt sur le montant emprunté;
- * 15 ans pour rembourser, sans intérêt;
- * *Admissibilité*; ne pas avoir déjà été propriétaire au cours de l'année du retrait du REER et des quatre années civiles précédentes.

« Rapez » même sans REER !

- * Empruntez à votre caisse Desjardins;
- * Déposez cette somme dans un REER pendant au moins 90 jours;
- * Retirez ce montant de votre REER et remboursez votre emprunt;

- * Utilisez votre remboursement d'impôt comme mise de fonds;
- * Disposez de 15 ans pour rembourser votre REER.

Votre conseiller à la caisse:

- * Aide à choisir le bon prêt répondant à votre profil, votre situation et vos besoins;
- * Vous accompagne tout au long du processus d'acquisition, dans le bien de vos intérêts;
- * En début de démarche, vous propose le prêt hypothécaire préétabli (pré-autorisé) avec un taux d'intérêt garanti pour 90 jours.

Fixez un rendez-vous avec votre conseillère de la Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes et réalisez votre rêve.

Liste des dépôts directs du gouvernement

Nous vous transmettons les dates connues des versements mensuels (dépôts directs et chèques) des différentes prestations gouvernementales provinciales (Québec) et fédérales pour 2007. Ces dates peuvent être changées sans préavis.

Mois	Provincial (Québec)				Fédéral		
	Programmes d'assistance-emploi et Allocation logement	Régie des rentes – Rentes	Régie des rentes - Soutien aux enfants	Remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ)	Prestation fiscale canadienne pour enfants	Sécurité de la vieillesse	TPS
Janvier	2006-12-28	2007-01-31	2007-01-03	-	2007-01-19	2007-01-29	2007-01-05
Février	2007-02-01	2007-02-28	2007-02-01	-	2007-02-20	2007-02-26	-
Mars	2007-03-01	2007-03-30	2007-03-01	-	2007-03-20	2007-03-28	-
Avril	2007-03-30	2007-04-30	2007-04-02	-	2007-04-20	2007-04-26	2007-04-05
Mai	2007-05-01	2007-05-31	2007-05-01	-	2007-05-18	2007-05-29	-
Juin	2007-06-01	2007-06-29	2007-06-01	-	2007-06-20	2007-06-27	-
Juillet	2007-06-29	2007-07-31	2007-07-03	-	2007-07-20	2007-07-27	2007-07-05
Août	2007-08-01	2007-08-31	2007-08-01	2007-08-31	2007-08-20	2007-08-29	-
Septembre	2007-08-31	2007-09-28	2007-09-04	-	2007-09-20	2007-09-26	-
Octobre	2007-10-01	2007-10-31	2007-10-01	-	2007-10-19	2007-10-29	2007-10-05
Novembre	2007-11-01	2007-11-30	2007-11-01	-	2007-11-28	2007-11-28	-
Décembre	2007-11-30	2007-12-28	2007-12-03	2007-12-15	2007-12-20	2007-12-20	-

Nous vous fournissons les hyperliens vers les sites Internet gouvernementaux, afin que vous puissiez trouver davantage d'information sur lesdites prestations et vous permettre de suivre l'évolution du calendrier pour les dates qui n'ont pas encore été publiées officiellement.

Par ailleurs, ce calendrier ne sera plus publié annuellement compte tenu que les sites Internet vous sont accessibles.

Provincial (Québec)

Programme d'assistance-emploi: http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=3773&table=0

Programme Allocation-logement: http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=4865&table=0

Régie des rentes et Soutien aux enfants: http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/dates_paiement/

Remboursement de la TVQ: http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/pub_form/

Fédéral

Prestation fiscale canadienne pour enfants et TPS: <http://www.cra-arc.gc.ca/benefits/menu-f.html>

Sécurité de la vieillesse et Régime de pensions du Canada: <http://www1.servicecanada.gc.ca/fr/psr/commun/datesvers.shtml>

Section commerciale



Le centre de santé le Rituel vous souhaite un beau printemps

Une cure en Mars...

Faites la lumière sur votre peau !

Il est temps de s'occuper de soi, d'enlever la grisaille de l'hiver, d'éclairer et d'illuminer le teint.

☺ *Emonctyl de PHYT'S Nutrition*

Stimule l'ensemble des organes, à partir de plante bio Cure de 14 jours, 2 capsules matin, midi et soir.

☺ *Massage drainant 1h45 à 2h00* 70\$

☺ *Soin visage Équilibre Plus* 50\$

Assainit, normalise les peaux mixtes à grasse et redonne de l'éclat au teint.

**Les laboratoires PHYT'S revendent 100 % d'ingrédients d'origine naturelle dans leurs composition.
Une exclusivité mondiale pour une gamme aussi complète.**

Réservations requises 450-883-0335

Les taxes sont incluses dans les prix

Horaire : Lundi, mardi, vendredi et samedi

Reçu d'assurance et Certificats cadeaux disponibles.

Nouveau à Saint-Côme

Entretien de pelouses et de terrains PM

Vous offre ses services :

- * Travail bien fait
- * Satisfaction assurée
- * Estimation gratuite



Patrick Maheux Enr.
450-803-4421



Jardins à visiter

Coût: 7\$

Nicole Mainville
200, 16^e Avenue Rivière Boule

Date de tombée **En Bref - Été 2007 : 31 mai 2007**
Dépôt des articles à l'Hôtel de ville de Saint -Côme
ou au courriel suivant: brefstcome@intermonde.net